COMPTE RENDU DE

L' Assemblée Générale EPA Bretagne

Le vendredi 25 mai 2018 à la Maison du Peuple à BREST

Présents : S. Bordet, P. Jadé, É.Bars, C.Goujon, M.Belec, C.Dubreil.

excusés : G.Lefeuvre, A .Leroux,

invité : B. Ménager

Mme C.Goujon est mandatée par Mme M.Vanden driessche

Rapport d'Activités :

Réunions régionales

Depuis mai 2017 dernière AG de la section EPA Bretagne, les adhérents bretons se sont réunis à 4 reprises :

12/9/2017 : un KF / manifestation à Brest
1/12 /2017 : Réunion régionale à Chateaulin
16/03/2018 : Réunion régionale à Brest.
25/5/2018 : AG Brest

Deux de nos adhérents ont participé aux assises de la vie associative à St Brieuc le 14/4/2018
Le 1er Mai 2018 EPA était sur le front des manifestations dans toute la Bretagne.

Ces rendez-vous génèrent à chaque fois de nouvelles rencontres.

Lors de ces réunions, les syndiqués peuvent échanger sur leurs situations locales mais également prendre connaissance de l'actualité nationale du syndicat.

Ces temps sont essentiels, en effet, les sections restantes sont de petites tailles, ça fait du bien de rencontrer les autres syndiqué(e)s ou sympathisants. Ces réunions régionales n'empêchent pas l'organisation de réunions locales.

Ne pas hésiter à lancer une alerte et à faire remonter les problèmes aux

pourrait engager la sécurité, actionner le droit de veille sur la structure.

Formation

Aucun temps de formation n'a été organisé cette saison, cependant deux documents/ outils ont pu être élaborés

- un questionnaire d'accompagnement
- un questionnaire de conscientisation autour du métier de l'animation.

Accompagnements individuels et échanges

Lors des accompagnements individuels ou en petits groupes appartenant à la même structure, de nombreuses situations vécues par les collègues syndiqué(e)s sont abordées : Rupture conventionnelle, licenciement abusif, souffrance au travail, relation administrateurs /salariés...Violence, application ou non de la législation.

Du temps a été consacré aussi auprès de sympathisants. Et des solutions ont été le plus souvent apportées.

Les échanges portent principalement sur les droits des salariés, temps de travail, repos hebdomadaire.

Les informations passent essentiellement par mail ou par téléphone, ensuite viennent les entretiens toujours possibles, les questions posées peuvent concerner la convention collective, la demande de modèle de protocole, question/réponse à des problèmes techniques ou des situations critiques.

La préoccupation est d'apporter une réponse juste et rapide, collégiale, toujours dans la concertation.

Peu d'agitation cette saison, mais je crois que nous avons su apporter des réponses satisfaisantes, avons tenté tout au moins de répondre à la demande le plus rapidement possible, grâce aussi sans doute à une bonne connexion entre les différents interlocuteurs, et à l'utilisation depuis peu du questionnaire d'accompagnement (en pièce jointes)

Des envois postaux de documents ont dû se faire aussi. Des courriers également. Problème d'adresse mail invalide

Au niveau national, le site internet EPA est actif, mis à jour, régulièrement, une boîte à outils a été créée.

Pour autant, se rappeler de mettre à jour les fiches techniques de droit privée.

Nombre d'adhérents et d'adhérentes

A ce jour, 31 personnes ont pris/repris ou en cours de reprendre leur adhésion à EPA-FSU Bretagne :

Ces adhérents bretons sont répartis sur les 4 départements :

9 en Ille et Vilaine
16 dans le Finistère
5 dans le Morbihan
1 dans les Côtes d'Armor

Des nouvelles personnes ont adhéré, d'autres ont quitté, retraite, reconversion, départ vers un autre syndicat, certain ont repris une adhésion après une pause.

Une relance par mail a été faite le 19 /3/2018 *(relance individuelle en fonction du listing avec comme motif évoqué : Oubli, pas envie de poursuivre ?*
Avec cette relance individuelle, on a fait du k/k, et la décision de stopper la diffusion des infos à ceux qui ne nous donnent pas de réponses dans l'année en cours.
Car la non reconduction d'une adhésion soulève la question de la légitimité des DP/DS dans les structures qui sont élus sous l'étiquette EPA si ils ne renouvellent pas leur carte. ???.

Une deuxième ambiguïté apparaît pour ceux qui sont adhérents et qui sont élus sans l'étiquette EPA dans leur structure.

- *un bulletin type « pouvoir » n'a pas été glissé avec la convocation de l' AG. cependant avons reçu un pouvoir.*
- *Un oubli de la part du secrétariat, à ne pas refaire, nous devons garder une certaine légitimité de décision dans un souci de démocratie. Ou tout simplement atteindre un quorum pour valider l'AG*

Rappel important : le syndicat ne fonctionne qu'avec les cotisations des adhérents.
Des adhésions qui vont de septembre à août chaque année.
Rappeler la déduction possible sur la déclaration des impôts.
Pour les sans emplois, signaler la demi – cotisation possible en bas de page de la feuille de syndicalisation.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Ci joint le questionnaire d'accompagnement.

QUESTIONNAIRE CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL

Date : ☐

VOUS

Nom : .....

Prénom : .....

Age : ..... **Sexe :** ☐ Féminin ☐ Masculin

- **Quel est votre diplôme le plus élevé?**

.....

VOTRE CONTRAT

- **En quelle année avez-vous commencé à travailler pour cette entreprise/structure ?**

.....

- **Quel est votre type de contrat ?**

☐ CDD ☐ CDI ☐ Période d'essai

☐ Autre Précisez : .....

- **Actuellement, vous travaillez :**

☐ A temps plein : ..... ☐ A temps partiel : .....

Précisez le nombre d'heures mensuelles :

- **Si vous êtes à temps partiel, est-ce :** ☐ un choix ☐ une contrainte

- **En général, combien d'heures de travail faites-vous par semaine ?**

.....

- **Précisez de quelle convention collective vous dépendez :**

.....

- **Dans votre entreprise/structure, existe-t-il :**

QUESTIONNAIRE CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL

☐ un représentant du personnel ☐ un délégué du personnel
☐ un référent du personnel

Points positifs de la situation :

☐ Lien avec le public (enfants/parents/familles)
☐ Qualité de relation avec les partenaires
☐ Bonne entente avec les collègues
☐ Autres : salaire, autonomie, conditions matérielles...

VOTRE SITUATION ACTUELLE DANS VOTRE ENTREPRISE/STRUCTURE

- **Quelles sont les raisons de votre démarche auprès d'EPA ?**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- **Considérez-vous vos conditions de travail :**

☐ Satisfaisantes ☐ Plutôt satisfaisantes ☐ Insatisfaisantes

- **Considérez-vous que vous venez travailler avec :**

☐ Enthousiasme ☐ Envie ☐ Manque d'envie ☐ Alimentaire

- **Principaux motifs d'insatisfaction**

☐ Pression de la hiérarchie
☐ Charge de travail trop importante
☐ Harcèlement moral
☐ Agressivité des usagers
☐ Rythme de travail élevé
☐ Harcèlement sexuel

QUESTIONNAIRE CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL

☐ Outils de travail trop complexes ou pas adaptés
☐ Manque de considération
☐ Formations insuffisantes
☐ Manque d'équité
☐ Manque d'informations
☐ Manque de communication
☐ Manque de personnel
☐ Mauvaise ambiance
☐ Mauvaises conditions matérielles
☐ Lourdeur des procédures
☐ Ordres contradictoires
☐ Sensation d'abandon de la hiérarchie
☐ Impression de toujours gérer dans l'urgence
☐ Sentiment du travail mal fait ou inachevé
☐ Manque d'aide de la part des collègues
☐ Pollution sonore
☐ Ramener du travail à son domicile
☐ Manque de reconnaissance du travail fourni
☐ Rémunération insuffisante
☐ Lourdeur des amplitudes horaires
☐ Décharge de missions (ennui au travail, votre « Bore-Out »)
☐ Sentiment de mise à l'écart dans service
☐ Respect de la réglementation (ex : taux d'encadrement)
☐ Autres

- **Estimez-vous avoir un risque d'être licencié dans les prochains mois ou année ?**

☐ Très élevé ☐ Élevé ☐ Faible ☐ Nul ☐ Je ne sais pas

Pouvez-vous préciser pourquoi ? .....

.....
.....
.....

- **Quelle(s) solution(s) pour améliorer vos conditions de travail, pourraient être prises par votre hiérarchie ?**

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vous pouvez cocher plusieurs cases

Trésorerie 2017

Trésorerie 2017

Date	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES	Frais KM	Timbres	Banque	ctionnement	Remboursements	EPA	Date
Solde 31/12/2016			***604,67***							*Solde 31/12/2016*
03/03/2017	km Sonia	57		57						
03/03/2017	frais banqu	9,75				9,75				
03/03/2017	pizzéria	81,71					81,75			
09/05/2017	km Cécile	34,20		34,20						
09/05/2017	courses	15,36					15,36			
24/05/2017	km Danièle	66,00		66,00						
31/05/2017	km José	60,00		60,00						
14/06/2017	km Sonia	56,10		56,10						
20/06/2017	courses	28,42					28,42			
21/06/2017	frais banqu	4,75				4,75				
30/06/2017	frais banqu	9,75				9,75				
10/07/2007	km Etienne	9,80		9,80						
19/09/2017	remise		360,00					360		
29/09/2017	frais banqu	9,75				9,75				
07/12/2017	pizzeria	19,50					19,50			
29/12/2017	frais banqu	9,75				9,75				
29/12/2017	km Sonia	33,60		33,60						
29/12/2017	km Patrick	24,00		24,00						
TOTAUX		**529,44**	**964,67**	**340,70**	**0,00**	**43,73**	**145,03**	**360,00**	**0,00**	**0,00** TOTAUX
Solde au 31/12/2017		###								

Rapport Financier :

Cf. Rapport en pièce jointe.

Dans ce bilan financier

Face à une situation financière stable, l'assemblée valide les comptes.

La décision de demander la quote-part ou en partie de l'exercice 2018 a été votée. Ristourne correspondant à 50 % maximum des adhésions.

Le résultat de l'exercice 2017 est reporté à nouveau, le montant s'élevant à 435,23 euros.

- Il a été voté l'investissement dans quelques drapeaux afin de compléter notre panoplie de manifestant, nous avions déjà des badges.
- Les drapeaux pourraient être distribués sur les 4 départements afin qu'EPA soit lisible sur l'ensemble du territoire breton lors des rassemblements.
- Il a été voté l'investissement dans des gobelets et couverts non jetables.

.....

Organisation de la Section Bretagne

La section EPA Bretagne tente de se structurer ou re dans le souci de couvrir par son action toute la région. Car il n'est pas toujours aisé de se déplacer pour suivre un dossier à l'autre bout du territoire.

- Il serait intéressant que la région Rennaise se mobilise pour fédérer un petit groupe d'adhérents avec ceux qui le souhaiteraient, le secrétariat Bretagne a peu d'information sur leur activité ou non depuis la rencontre en juin 2016 ?

le projet est d'être sur le terrain en cas de besoin dans ce secteur, bien évidemment les actions doivent être menées en lien avec le secrétariat EPA Bretagne.

Concernant les postes à responsabilités il a été convenu :

- la secrétaire Bretagne reste Cécile Goujon (secteur associatif) et Étienne Bars (secteur public). **Ce choix a été adopté à l'unanimité.**

- Maud Vanden Driessche suit la comptabilité. **Idée validée par tous.**

- Mr Patrick Jadé fait le lien avec la FSU 29. Comme représentant au CDFD. **Ce jour à été mandaté par l'assemblée.**

- Mme Gaëlle Lefeuvre siège au CFR de la FSU. Mr Le Prêtre ayant fait valoir ses droits à la retraite.

Volonté de part et d'autres d'entretenir des relations soutenues avec la FSU Bretagne et FSU 29 qui passent tout d'abord par un partage d'information . (mail, site internet, rencontre,,,,), large diffusion dans les deux sens de l'information.
Participation aux différents CDFD et CFR (le plus souvent virtuellement, le secrétariat informe Mr Cléry de ses actions en amont des dates).
Participation ensemble aux différentes manifestations comme celle du 1 er mai Brest et Paris, Morlaix....

- La FSU 29 a changé de secrétaire avec le départ à la retraite de Youn Le Roy, il sera remplacé par Mr Yann Foucher, ce dernier a émis le souhait de nous rencontrer date fixée le vendredi 15 mars 2019 à Quimper.
- Patrick Jadé avec d'autres camarades de la FSU ont été sollicités pour occuper le terrain Brestois en remplacement de Youn Le Roy.

- la mise en route d'une page Facebook n'est plus si imminente, car restée en stand by seulement quelques modifications de mise en page serait nécessaire pour la rendre publique. A voir pour poursuivre et finaliser

Avions la possibilité d'accèder à la page EPA sur le site de la FSU, maintenant que ce dernier a changé de physionomie, le secrétariat Bretagne EPA ne s'est pas penché sur la question

- Un petit groupe du sud Finistère veut bien être référent pour des accompagnements éventuels dans cette zone géographique . Ils ont surtout la volonté de se retrouver pour travailler ensemble. **Idée acceptée.**

Les points forts de la section EPA Bretagne :

l'accompagnement individuel est notre principale activité auprès des adhérents

bretons. Renforcé par une équipe cohérente de réflexion et un outil d'accompagnement, questionnaire numérique d'accompagnement (voir en annexe)

Les points faibles de la section EPA Bretagne :

L'engagement politique pourrait être notre point le plus faible, même si les manifestations de ces derniers temps nous permettent de prouver l'inverse.
Participation à des manifestations régionales, locales et nationales.

Il faut rappeler que de participer aux instances d'un syndicat comme EPA est un engagement bénévole, qu'il n'est pas toujours facile de prendre des journées syndicales.

Doit-on rappeler que le choix des dates du congrès en juin ou début juillet n'est pas une période propice avec le métier d'animateur, difficultés à quitter nos structures même quelques jours ?
Ce dernier en pleine préparation de la saison estivale et période de manifestations qui viennent clôturer l'année de nos structures associatives.

Une section syndicale est ce que les adhérents veulent qu'elle soit.

.....

LE CONGRÈS

Le congrès EPA aura lieu entre le 25 juin au 27 juin 2018 à Noirmoutier (Vendée).

C'est un congrès exceptionnel la section Bretagne mandate 3 personnes pour y participer, Etienne Bars, Patrick Jadé et Cécile Goujon.

- A ce jour, l'assemblée trouve que les thèmes sont trop axés sur la problématique que rencontre la fonction publique. Sachant que la section EPA Bretagne compte principalement des adhérents issus du secteur privé.
- Élection professionnelle, différent dans le sport entre le SNEP / EPA, enjeu important et guerre des clans ? (A noté quand même que la moitié de nos morbihannais travaillent à ENSV. Enclave dans la section EPA Bretagne)
- Pas de renouvellement du bureau national

- La place de l'associatif entre les deux secteurs Privés/Public
- Service National / service civique les dérives.
- Arrêt des TAP & conséquences
- Taux d'encadrement menacé

Dans cette perspective, les adhérents bretons rassemblés ce jour pensent proposer ceci aux instances :

- **TOUS DANS UN PÔLE ÉDUCATIF** qui préserve l'identité de chaque particularité Éducation, Jeunesse, Sport, Culture
- Préserver l'identité propre et sens de l'action dans le cadre d'un grand pôle.

Un vrai métier, un vrai statut, un vrai salaire

- **Un vrai métier :** une exigence de reconnaissance professionnelle
- Accès à une formation initiale et continue de qualité, garantie par des diplômes nationaux
- Reconnaissance de la compétence des professionnels à définir leurs conditions de travail et l'aménagement de leurs locaux : respect des fiches de poste, locaux adaptés, temps rémunérés leur permettant de préparer leurs actions, de se former, et de réfléchir à leur métier
- Garantie de liberté pédagogique.
- **Un vrai statut :** la fin de la précarité systématisée
- Le CDI doit être la norme, le CDD encadré par la loi exception
- Tous les autres statuts sont à rejeter comme défavorables aux travailleurs : ni volontariat (CEE, Service Civique) ni auto entrepreneuriat, qui ne sont que des sous salariats.
- Garder une place pour le bénévolat dans l'animation, historiquement importante dans l'éducation populaire : retour à la vraie vocation du BAFA et du BAFD comme garantie des capacités des bénévoles
- **Un vrai salaire :** vivre de son travail
- Un salaire à la mesure des qualifications et des responsabilités
- Plus de salaire en dessous du SMIC (CEE)

- *La section EPA Bretagne a imaginé un questionnaire de conscientisation sur le métier d'animateur (voir en annexe) , à voir comment le diffuser, l'exploiter, les réponses doivent nous permettre d'appuyer nos prochaines revendications.*

.....

Syndicat Unitaire de l'Éducation Populaire

de l'Action Sociale, Socioculturelle et Sportive

Questionnaire sur la prise de conscience du métier d'animateurs : Lieux de travail, poste/mission, droits du travail/organisation, santé et sécurité au travail...

La section **EPA** Bretagne trouvait intéressant d'établir ces questions générales afin de faire un état des lieux sur la région et d'avoir votre avis sur le métier d'animateur que vous exercez, aussi plus largement de faire le constat de ce qui va et de ce qui ne va pas, d'en tirer des conclusions dans nos prochaines revendications.

Lieux de travail

1) Travaillez-vous au sein d'une association ou d'une collectivité territoriale ? Connaissez-vous le nom de votre employeur ?
2) Combien êtes-vous de salariés dans votre structure ou service ? Décrivez l'organigramme.
3) Le personnel de l'équipe est il plutôt féminin ou masculin ? Quelle est la moyenne d'âge ?
4) L'équipe est elle stable ? Énumérez le nombre de CDI, CDII, CDD, vacataires (dont CEE), stagiaires, services civiques, CAE, bénévoles....
5) Votre structure ou service est situé en ville, un quartier, métropole, milieu rural ?
6) L'activité est elle subventionnée, conventionnée ? Connaissez-vous le budget alloué à votre activité ? La structure fait-elle appel à des fonds privés pour financer les projets (CE, fondations...)
7) Votre structure est-elle adhérente d'une fédération ?
8) Les locaux sont-ils adaptés, entretenus ? Le matériel est il mutualisé ? Y a t il un investissement régulier en outils pédagogiques ?
9) Travaillez-vous à proximité de votre domicile ?

Poste / Mission

1) Quel poste avez-vous dans la structure ou service ? Avez-vous connu une évolution depuis votre embauche ? Ce poste correspond-il à vos qualifications ? À votre expérience ?
2) Avez-vous une fiche de poste précise, est-elle régulièrement mise à jour ?
3) Avez-vous un temps plein dans la même structure ou service, êtes-vous multi employeur ?
4) Avez vous des missions principales et /ou occasionnelles ? Dans quel contexte ?
5) Comment est réparti votre temps de travail, heures ? Différentes périodes d'activités ?
6) Travaillez-vous les jours fériés, certains W.E, en soirée, de nuit ? Dans ce cas pouvez-vous bénéficier de frais de garde d'enfant ? De primes, ... ?
7) Avez-vous des pauses dans la journée ?
8) Les repas peuvent-ils être pris sur la structure ou dans le service, comment cette pause est calculée ? Est-ce qu'il vous arrive d'être dérangé pendant cette pause par le travail ?
9) Comment est faite la pause sur le temps de midi si vous encadrez un repas (ALSH.....)
10) Gestion des mails/téléphone portable et travail de préparation à la maison : où et quand s'arrête le travail ?
11) Des formations internes/externes sont-elles organisées ? Groupe de travail par quartier/FD ? Avez-vous pu suivre des formations qualifiantes ? Avez-vous été invité à élaborer un plan de formation pour votre structure ?
12) Quel type de contrat avez-vous ? est -il clair et mis à jour par des avenants ?
13) Pensez-vous disposer des bonnes informations quant à la gestion de votre carrière et de vos droits ?–(dossier maternité, ou fin de contrat) ? Pouvez-vous poser des questions ? Êtes-vous en mesure de vérifier ?
14) Quelles sont vos relations avec le public accueilli ? En cas de conflit, ou de difficulté, comment est-ce que cela se passe ?

15)Quelles sont vos relations avec vos collègues de travail ? En cas de conflit, ou de difficulté, comment est-ce que cela se passe ?
16)Participez-vous à l'élaboration des projets et des activités ? Pouvez-vous donner votre avis, faire des propositions ? Êtes-vous entendu ?
17)Si vous devez-remplacer un collègue ou modifier votre emploi du temps, est-ce au pied levé ou êtes-vous prévenu ? combien de temps avant ?

Santé et sécurité au travail

1) Avez-vous plusieurs lieux de travail ? Les locaux utilisés sont-ils à chaque fois adaptés aux missions ? N'est il pas trop difficile de gérer ces changements/déplacements ? Clés, badges, planning occupation des salles ?
2) Êtes-vous dans votre activité exposés aux risques ? Violence, impolitesse, incivilité ?
3) Vos déplacements sont ils assurés ? Pris en compte en temps de travail ? Devez-vous utiliser votre voiture personnelle ? Si oui, êtes-vous indemnisé ?
4) Avez vous été informé par votre employeur des risques, des mesures de sécurité/DU d'évacuation du bâtiment, y a-t-il une infirmerie ?
5) Passez-vous régulièrement une visite médicale/Médecine du travail ?

Droit du travail/Organisation

1) Avez-vous des collègues qui ne dépendent pas du même employeur que vous avec lesquels vous formez une équipe sur un temps donné ? Comment cela se passe t-il ? Coordination/problème
2) Dans le cadre de projet commun comment se passent les relations ? Qui construit le projet ? Qui évalue ? Quel avis donne la hiérarchie/encourage la mutualisation ?
3) Avez-vous une relation cordiale avec votre employeur, est-il à l'écoute ? Quel rôle joue le CA, le conseil municipal (si vous êtes salarié d'une municipalité) ?

4) Y a-t-il au sein de votre structure un DP/DS, le dialogue social est il ouvert et transmis ?
5) Êtes vous informé de la vie interne de la structure ? Comment ? politique menée, projets, participez vous à l'élaboration des projets.
6) Avez-vous des difficultés à poser vos congés, à demander une journée ?
7) Êtes-vous payés justement pour la tâche et le temps de travail consacré à le faire, pesée, grille, emploi repère ?
8) L'entretien annuel obligatoire a-t-il bien lieu chaque année, son retour est il bénéfique pour vous ? Est ce que tout peut être dit à ce moment là ? Vos observations, demandes, propositions sont-elles reçues et entendues ?
9) Avez-vous l'occasion en dehors de cet entretien d'aborder vos difficultés ? ou autres problèmes ?
10) Y a-t-il une différence de salaires entre homme et femme sur le même poste ou entre salariés ? Y a-t-il des primes ? Savez-vous comment elles sont réparties ?
11) Y a-t-il un CE ? Un COS ?
12) Êtes-vous informé des changements qui peuvent apparaître sur votre bulletin de salaire ? Constatez-vous des erreurs, des retards ?
13) Êtes-vous bien au fait de vos droits, Connaissez-vous la convention collective dont vous relevez ? Connaissez-vous le cadre d'emploi dont vous relevez (si fonction publique territoriale)
14) Connaissez-vous des organisations syndicales présentes dans votre structure ? A proximité ? Avez-vous participé à des réunions d'information syndicale ? Avez-vous eu connaissance d'actions collectives organisées dans votre structure ? Dans d'autres structures ?
15) Y a-t-il déjà eu des grèves dans votre structure ? Pourquoi ?
16) Avez-vous déjà eu le besoin de vous renseigner auprès de votre DP, DS, la DIRECCTE, les prud'hommes ?

ASSISE RÉGIONALE DE LA VIE ASSOCIATIVE LE 14 AVRIL 2018

Les syndiqués de la section EPA Bretagne ont été invités à participer à cette journée par la FSU Bretagne représentée par Mr Jean Marc Cléry également membre du CESER.
Deux adhérents de notre section y sont allés, sur un total de plus de 500 participants.
La journée s'est déroulée en deux temps

- Présentation du rapport du CESER sur la vie associative en Bretagne
- Mise en place d'atelier, échange, discussion, convivialité

Site du mouvement associatif de Bretagne :

http://lemouvementassociatif.org/

http://lemouvementassociatifdebretagne.bzh/vie-institutionnelle/bretagne-un-large-tissu-associatif-a-conforter

Rapport du Ceser- les défis de la vie associative en Bretagne décembre 2017

http://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2017-12/ceser rapport vie associative web.pdf

Le secrétariat EPA Bretagne a fait une commande du livre/ rapport, il devrait être disponible en juillet .

.....

LES PROCHAINES DATES A RETENIR

Pour la saison 2018/2019 les dates à retenir

- Vendredi 14/9/2018 à Brest
- vendredi 7/12/2018 à Chateaulin
- vendredi 15/3/2019 à Quimper
- vendredi 24/5/2019 à Brest ?

Tous ces prochains rdv feront l'objet d'une convocation par mail.

FIN DE l'AG